

TÉLÉVISION  
TELEVISION

# Contrat de gestion RTBF : RTL en danger ?

La RTBF est en pleine négociation de son nouveau contrat de gestion dont les nouveautés pourraient mettre à mal RTL, son principal concurrent.

• Merlin BROHEZ

Une nouvelle chaîne de radio et de télévision, 2 % de subsides annuels en plus et un mécanisme de compensation des pertes financières liées à l'arrivée de TF1 sur le marché publicitaire belge. Ce sont, en substance, les principales modifications qui, selon *L'Écho*, figurent dans le nouveau contrat de gestion qui lie la RTBF et les pouvoirs publics. Un contrat qui pourrait mettre à mal le principal concurrent de la chaîne publique : RTL.

« On va se retrouver avec un monopole médiatique, ce contrat de gestion menace le pluralisme sur le marché audiovisuel belge, s'insurge Christopher Barzal, porte-parole de RTL

Group. Si effectivement toutes ces modifications sont acceptées, la RTBF sera un média sursubventionné et nous ne pourrions plus faire le poids. »

## La pub au cœur du problème

C'est au niveau de la publicité que le bât blesse. En effet, l'arrivée de TF1 sur le marché belge signifie qu'il faudra bientôt partager les revenus liés à la publicité, non plus en deux mais en trois. « Comme nous fonctionnons à 100 % grâce à la

publicité, nous sommes plus impactés que la RTBF pour laquelle la pub ne représente que 30 % maximum » poursuit Christopher Barzal.

## Une période difficile

RTL Belgique traverse actuelle-

ment une période difficile. En effet, le plan mis en place pour pallier l'impact de l'arrivée de TF1 sur le marché des annonceurs a entraîné le licenciement de 88 personnes au sein de la chaîne privée. C'est d'ailleurs la mesure visant à compenser les pertes publicitaires de la RTBF qui indignent le plus Christopher Barzal : « C'est vraiment dingue, cela voudrait dire qu'en plus du fait d'être moins touchée par la perte financière liée à l'arrivée de TF1, la RTBF recevrait de l'argent pour compenser cette perte. En plus de cela, il est strictement impossible d'estimer la perte en question puisqu'on a également constaté une chute de la publicité sur l'ensemble du marché alors comment savoir ce qui est dû à TF1 ou pas ? C'est aberrant. »

## Le MR opposé

Hier, face à la majorité PS-cdH, les représentants du MR au sein du conseil d'administration de la RTBF ont exprimé leur opposition à l'idée de cette compensation financière, la trouvant non justifiée. L'administrateur général Jean-Paul Philippot a acté la position des administrateurs MR mais aucun vote n'est intervenu à ce stade. Il devra maintenant entamer la négociation du contrat, en compagnie du président du conseil d'administration Jean-François Raskin, avec le ministre des Médias Jean-Claude Marcourt.

Il reviendra ensuite au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'entériner les termes du nouveau contrat, qui sera alors soumis au vote du conseil d'administration de la RTBF. ■

Photo News